



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 22 décembre 2023

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Maire,

Par courrier, réceptionné le 27 octobre 2023, vous avez informé la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) de la demande de permis de construire modificatif n° 077 266 21 00016, déposée par M. Jean KERFRIDEN pour le changement de l'accès carrossable sur une nouvelle parcelle agricole sur votre commune de Machault.

La commission s'est réunie, le jeudi 21 décembre 2023 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

La commission a rendu un avis défavorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire modificatif qui ne dispose d'aucune justification.

La commission rappelle qu'elle avait déjà rendu un avis défavorable à l'habitation lors de l'examen du PC 077 266 21 00010 par manque de justification, mais donné son accord pour le hangar de stockage ouvert.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Mme Stéphanie STRALEN
Communauté de communes
Brie des Rivières et Châteaux
1 rue des Petits Champs
24 rue des Trois Maillets
77820 Le Châtelet en Brie
77133 MACHAULT

Pour le directeur départemental
L'adjoint au directeur


Laurent BEDU